

Pourquoi ATTAC/CADTM Maroc se retire-t-il de la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique

vendredi 1er juillet 2016, par [ATTAC \(Africa\)](#) (Date de rédaction antérieure : 10 juin 2016).

ATTAC/CADTM Maroc

A l'adresse du Comité de pilotage de la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique

Objet : Avis de retrait de la Coalition Marocaine pour la Justice Climatique

Salutations,

La Coalition Marocaine pour la Justice Climatique (ci-après CMJC) s'est formée le 07 février 2016 à Rabat lors d'une réunion à laquelle a participé ATTAC/CADTM Maroc, en ayant pour objectif initial la création d'un front unitaire visant à dénoncer l'injustice climatique régnant au Maroc qui ne vient qu'aggraver les disparités socio-économiques dont est victime une large partie de la population marocaine.

Mais, c'est avec regret que nous avons dû constater que la CMJC a détourné l'objectif initial. En prenant une tournure anti-démocratique, la CMJC s'est transformée en un organe qui s'est mis au service des intérêts de l'Etat et qui suit, sans autonomie, l'agenda étatique de la COP 22.

Partant de ce constat, nous avons décidé de participer à la rencontre organisée le 24 mars 2016 à Rabat pour tirer la sonnette d'alarme et exprimer nos désaccords concernant les décisions en cours. Nous avons dénoncé le manque de transparence des modes de décisions et rappelé l'importance de respecter les processus démocratiques au sein des débats et des luttes afin de garder une indépendance réelle vis à vis des institutions étatiques.

Mais le Comité de pilotage de la CMJC en imposant ses propres décisions, a réduit au silence toutes les voix qui appelaient à plus de transparence et qui demandaient à ce que l'on clarifie la position de la CMJC vis à vis des institutions étatiques. Par la suite, et sans aucun respect des divergences exprimées, des rencontres régionales ont été organisées, au nom de la CMJC, en partenariat direct avec le président du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH), dont le président a été désigné par le roi, comme chef du pôle de la relation avec la société civile au sein du comité de pilotage de la COP 22.

Le Comité de pilotage de la CMJC ne respecte donc aucunement le principe d'indépendance vis à vis des institutions étatiques pourtant revendiqué par une série d'organisations membres. Il s'est, de fait, érigé représentant de nos voix sans aucun respect des règles de représentation démocratique. Plus grave, ce dit Comité de pilotage a même refusé l'entrée dans la coalition d'une série d'organisations militant sur la question écologique depuis de nombreuses années au Maroc et a laissé pour lettre morte nos nombreuses demandes de les voir intégrer au sein de la coalition.

Le Comité de pilotage a également constamment exclu ATTAC/CADTM Maroc des rencontres et

réunions internes, retirant de fait le droit à nos militants d'exprimer leurs positions et de faire valoir leurs revendications. Ceci alors qu'ATTAC/CADTM Maroc s'est positionnée sur la question de la justice climatique depuis plusieurs années maintenant tant au niveau national qu'international (de nombreuses publications ont d'ailleurs été publiées par l'association à ce sujet sur notre site) [1].

De même le Comité de pilotage n'a permis aucun débat sur la question de la participation de la CMCJ au sein de l'espace officiel de la COP 22, comme si ce point allait de soi. Or ce point de débat est essentiel et est traditionnellement débattu au sein des coalitions internationales pour la justice climatique car nombreuses sont les organisations qui revendiquent l'importance d'ouvrir un espace de discussion indépendant des COP officielles. En effet, nous pensons que l'ouverture d'un espace indépendant est nécessaire si l'on veut pouvoir réfuter les fausses solutions et les recommandations proposées à l'intérieur de la COP 22, qui seront nécessairement influencées par les intérêts du marché et des parties prenantes. C'est pourquoi, nous affirmons que seule l'autonomie nous permettra de construire des alternatives radicales pour résoudre la crise écologique qui constitue, sans aucun doute, l'une des crises les plus graves du système capitaliste.

Pour toutes ces raisons, nous avons le regret de vous informer qu'ATTAC/CADTM Maroc se retire de la CMCJ. Nous demandons à ce que notre nom soit retiré de toute communication officielle ainsi que d'annoncer officiellement notre retrait.

Par ce retrait nous appelons également l'ensemble des organisations militantes à rejoindre la construction d'un nouveau front alternatif et indépendant ayant pour objectif premier de construire un mouvement militant en faveur de la justice climatique totalement indépendant des instances étatiques et des acteurs responsables de la détérioration de la situation écologique du Maroc qui s'érigent en représentants des intérêts du peuple marocain au sein des négociations sur la question écologique.

Omar Aziki, Secrétaire général d'ATTAC/CADTM Maroc

Rabat, le 11 juin 2016

Notes

[1] Voir sur ce sujet, notre rapport Etat de justice climatique, décembre 2015, <http://cadtm.org/ATTAC-CADTM-Maroc-Etat-de-la>